



Compte rendu du Comité Directeur du 20 Mars 2010

Adopté lors par le Comité Directeur réuni le 5 juin 2010

Hôtel IBIS - Paris Porte de Montreuil

Membres CD présents (11)

Virginie Blum, Jean-Paul Ters, Gérard Lecourt, Michel Ediar, Michel Chariou, Marie-France Charles, Pascal Larminach, Joël Poulain, Alain Matton, Chantal Lenfant, Mickaël Blanchard (à partir de 10H45).

Membre CD excusé (1) : Vincent Frey (pouvoir Gérard Lecourt).

Membres CD absents (2) : Christophe Dodin, Christian Vuillet,

Invités : Mathieu Gagnot (Partenariat), Hélène Ediar, M. Baudoin (formation).

12 voix sur 15 sont présentes, le quorum étant atteint, le CD peut valablement délibérer.

La réunion commence à 10 heures

Président de séance : Jean-Paul Ters – Secrétaires : Gérard Lecourt - Joël Poulain

1) Adoption du CR du BD du 18 Février 2010 : Adopté à l'unanimité.

2) Adoption du CR du CD des 30 et 31 Janvier 2010 : Adopté à l'unanimité, incluant 1 modification de C.Lenfant (à propos du Comité Directeur du 12 Décembre concernant une demande du CD26).

3) Compte de résultats 2009 : validé par l'expert-comptable, et le commissaire aux comptes : il est adopté à l'unanimité.

L'audit 2009 sera présenté (par Hélène Ediar) : la création d'une commission de suivi est proposée par le BD.

4) Projet de budget 2011 : il a été envoyé à la Commission des Finances le 10/2/2010, il est adopté à l'unanimité moins 1 abstention ; une augmentation du taux de base FFCO est envisagée. Chantal Lenfant souhaite savoir à quel moment un échange aura lieu sur la ventilation des sommes générées par le Partenariat, le Président répond que ce sera à aborder à la suite de la signature du partenariat.

5) Siège au Groupement des raids multisports : des échanges ont lieu sur l'opportunité de mettre en disponibilité le siège occupé au titre des fédérations ou de quitter le groupement ? Le BD propose de quitter le groupement, la FFCO étant utilisée comme caution auprès du MJSS. Notre expertise se limite à la Course d'Orientation. La décision finale sera prise lors du CD du 21/3/2010.

6) Projet de partenariat avec :

- **ERDF :** La finalisation de la convention a été plus longue que prévu. Le document est parti au paraphe. Mathieu Gagnot défend la convention actuelle, soutenue par le CO-WOC. Pour 2010 le financement territorial dans le cadre des courses label ERDF est remis en cause. Les difficultés rencontrées par ERDF en 2009 les ont amenés à revoir à la baisse tous leurs partenariats. En 2010, il faudra convaincre 30 organisateurs d'avoir un partenariat en communication ERDF plutôt qu'en financement. Ce serait une aide préparée par ERDF : label avec charte graphique et lots spécifiques, matériel siglé ERDF, animation sur la course ; l'achat d'espaces est envisagé. Le retour local aura un rôle fondamental.

Les projets de développement des ligues sont en attente. Le soutien au développement d'ESO en 2011 est probable.

(Arrivée de Mickaël Blanchard).

Il sera demandé un référent partenarial et communication par ligue. Il ne doit pas y avoir de contacts locaux non officiels afin de respecter l'action des négociateurs.

Autres partenariats

- **Silva** en attente

- **Fenioux :** partenariat technique avec tarif professionnel pour club France et athlètes (meilleurs français).

7) Calendrier 2011 : Les compétitions suivantes sont adoptées et seront inscrites au calendrier fédéral, il sera envoyé ensuite aux ligues :

1 ^{ère} Nationale NO - IF	20/03
AG FFCO	29/03
2 ^{ème} Nationale NE - FC	17/04
3 jours de Pâques en Alsace	23, 24, 25/04
3 ^{ème} Nationale SO - AQ	15/05
4 ^{ème} Nationale SE - RA (+ FFSU)	29/05
Chpt.de France MD Toutes Catégories - LO	04/06
Chpt.de France des Clubs - LO	05/06 (en même temps que Merell Oxygène en Auvergne)
Semaine Fédérale - LI	11 au 17 Juillet
Championnats du Monde - RA	13 au 20 Août
Chpt.de France Sprint - PR	29/10
Critérium National des Equipes - PR	30/10

Il est rappelé que le secrétariat fédéral est en attente des dates des compétitions CO à VTT et CO à Ski
Il faut prévoir un avenant à la convention liant le COWOC à la Fédération pour officialiser l'organisation des épreuves de la Nationale et le O'Festival et des redevances correspondantes.

8) Jugements ASOPE-Demange-Hallouard : (MF.Charles)

Ce sont des erreurs de forme dans les dossiers FFCO qui ont fait perdre 2 procédures sur 3 à la FFCO, sur la forme pour M.Demange et pour l'ASOPE, mais par contre Monsieur André Hallouard a été débouté et a été condamné à verser à la FFCO la somme de 500€.

La commission de 1^{ère} instance avait omis de convoquer l'ASOPE en tant que personne morale, des détails avaient été omis sur 2 convocations.

La décision du 13/10/2007 étant nulle, la FFCO va rembourser les 3500€ de pénalités perçus.

La FFCO ne fera pas appel (adopté par le CD). Dossier clos.

9) Démissions:

Christian **Vuillet**, a proposé sa démission par e-mail, non confirmée par écrit, sera démissionné après 3 absences.

Jacques **Leroy**, était réticent pour intégrer le comité, a ensuite très bien travaillé avec le DTN sur la formation, mais a rencontré des difficultés pour récupérer des informations auprès de JL Pierson, malgré les demandes répétées de la FFCO.

Très occupé, a proposé sa démission.

Alain Matton a dû reprendre le contrôle des compétitions.

Rémi **Gueorgiou**, a fait un travail solidaire avec le DTN ; n'a pas accepté les termes de la lettre de Michel Simon, quant à la mission à confier à Mathieu Puech. Il souligne que sa vision du très haut niveau est différente de celle du CD FFCO. Il a mal vécu le CD des 30 et 31/1 (manque d'envoi de documents préparatoires). Alain Matton rappelle que le règlement haut niveau est quasi-inchangé sauf dans la forme ; la commission haut Niveau n'a pas intégré les entraîneurs. Le matériel et son stockage pose problème, en particulier le matériel destiné aux cadres, les reliquats des cadets 2008 n'ont pas été utilisés en 2009.

Le DTN **Gilles Nédélec** pense que les moyens qu'il attendait pour travailler ne lui ont pas été donnés : un directeur administratif et financier et une secrétaire. Il est rappelé que le travail fédéral doit être adapté aux possibilités des bénévoles. Son projet PES a été adopté par le CD, non accepté par le MSS, complété par le DTN, pour validation par le MSS. Il reste DTN jusqu'en Septembre pour gérer les affaires courantes et le haut niveau, sans précisions reçues du MSS. Son poste devrait disparaître, avec l'agrément Haut Niveau du MSS. Il a décidé de ne pas venir à l'AG et a demandé aux cadres techniques de ne pas intervenir (sauf sur la formation). Il a demandé également la fermeture du pôle de Dijon, malgré son excellent fonctionnement sportif et scolaire et ceci afin de permettre le redéploiement d'une ressource de la DTN du Pôle de Dijon sur la coordination des SLES à venir.

10) Questions des ligues : elles portent sur :

Provence (Déli) : Relations FFRP et FFCO : en suspens. Pass'O mal pris en compte. Bilan 2004-2008 a bien été fait, le projet fédéral est en cours.

Ile de France : taux de remboursement ; PES : pas de réponse (absence du DTN). Conséquences des hausses tarifaires. Erreur de tarif d'inscription des plus jeunes pour le CNE (mini-relais à 3). Licence régionale. Commission jeunes : état des lieux des écoles de CO.

Déficit des Pass'Orientation : Ligue NO : 0 ; Bombis, Ligue AL : 0 pass'O sur les 3 jours d'Alsace, Ligue AQ : manque 2^{ème} semestre, Ligue IF : pas de pass'O sur les 3 jours : déficit de 12500€ pour ces ligues).

RA : Démissions : dysfonctionnements à étayer; modification règlements FFCO ; crise des WOCS (mauvais management) ; audit sur 2009. Licence UNSS – FFSU I faudrait que le scolaire apporte son certificat médical. Passerelles interfédérales sur la validité des CM : impossible car pas de réciprocité La convention FFSU ; contentieux ; stratégie ; licences ; carences et dérives sur 2009 (déficitaire)...

11) Licence découverte : (C. Lenfant)

Projet non définitif, propositions attendues de l'AG, à amender en CD. Licences régionale et loisir seront évoquées. Schéma avec opération test.

Moments de réflexion à mener encore.

12) Calendrier : CD le 5 et 6 Juin, BD le 17 Avril.

Assises en Décembre 2010 : pour envisager le futur de la fédération, au vu des évolutions politiques à venir.

Le CD est clos à 12H30.

Le Président

Jean-Paul TERS

Signé : JP Ters

Les Secrétaires de séance

Marie-France Charles

Signé : M.F. Charles

Joël POULAIN

Signé : J.Poulain